

Conseil Syndical Académique de la section SNES-FSU de Nantes
jeudi 12 septembre 2024, à Angers

Contexte général

5

Si le soulagement a dominé le 7 juillet au soir, cette rentrée montre que les idées de l'extrême droite portées par le RN et ses alliés de droite, synonymes de discrimination, de stigmatisation et de haine à l'encontre de bon nombre d'élèves, de leur familles, de personnels, semblent hélas profondément enracinées dans notre pays. Elles sont à l'opposé des valeurs de solidarité et des principes démocratiques portées par le SNES-FSU pour l'Éducation et la société tout entière. Le NFP arrivé en tête dans la bataille des législatives a maintenu le collectif et proposé une candidature unique.

10

Après un été proclamé unilatéralement « trêve politique » par le président de la République, ce dernier a mis fin à la pantalonnade des consultations en nommant, jeudi 5 septembre, avec visiblement l'assentiment du RN, Michel Barnier comme premier ministre, bafouant ainsi la démocratie et le résultat sorti des urnes. En effet, les électeurs et électrices s'étaient massivement exprimés et avaient majoritairement voté pour barrer la route du pouvoir à l'extrême-droite. La nomination de Michel Barnier, dont le parti s'est depuis trop longtemps compromis avec le RN et qui ne pourra gouverner qu'avec son soutien, fait figure de coup de force démocratique. Cette nomination d'un premier ministre, qui a refusé le front républicain et issu d'un camp arrivé en quatrième position (moins de 6% des suffrages), est une première dans l'histoire de la Vème République. Par ce choix, E. Macron refuse d'admettre que sa politique libérale a été massivement désavouée et donne des gages à l'extrême droite avec laquelle il est dorénavant lié. «Le RN n'est pas encore au pouvoir. Mais ses idées le sont» (Roberto Ferrario, site *Bella Ciao*). En effet, en matière d'immigration, le nouveau premier ministre est, depuis bien longtemps, sur des positions défendues par l'extrême droite.

15

20

25

Concernant l'Éducation, et même si « l'École restera bien la priorité de Matignon » (d'autres avant lui, ont dit qu'ils emmenaient «la cause de l'École à Matignon» et on a vu le résultat !), Michel Barnier est loin de faire rêver ! En effet, il est connu pour être particulièrement rétrograde : fin du Collège Unique, apprentissage à 14 ans, sans parler du recrutement local des personnels par les chef·fes d'établissement, et de ses prises de position sur l'homosexualité, sur l'IVG et sur l'immigration ...

30

Pour conclure, connaissant la soumission naturelle du premier ministre aux oukases de Bruxelles concernant la doxa de la réduction du déficit à 3% du PIB et sa réflexion lors de sa première visite dans un hôpital, annonçant qu'il ne ferait «pas de miracles», il est inutile d'espérer quoi que ce soit pour les services publics, sinon une nouvelle cure d'austérité. Croire le contraire ne serait que douce utopie...

35

Sur le plan international, la violence perdure et s'étend, que ce soit en Syrie, en Palestine, au Soudan, en Ukraine et en Russie...

Le Conseil Syndical de Nantes réuni ce jour s'inquiète également de la proportion grandissante d'élèves entravés dans leur accès à la scolarisation, du fait des guerres, des répressions et des dictatures (Gaza, Afghanistan, Turquie ...)

40

Fonction Publique

L'absence de gouvernement pèse fortement sur des dispositions budgétaires qui concernent, au premier chef, la Fonction Publique sur laquelle de lourdes menaces pèsent une fois encore. La politique de restrictions totalement orientées se profile de nouveau : ainsi les 4,5 milliards du SNU semblent sanctuarisés, contrairement au 3,6 milliards que supposerait une revalorisation de 10% des personnels, notamment enseignants. Dans ce contexte budgétaire, il va nous falloir, dès la nomination d'un·e ministre, continuer

45

- à exiger, avec toute la FSU, une augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation
- à peser pour arracher les décrets permettant la reconduction de la GIPA (Indemnité : garantie individuelle pouvoir d'achat) pour 2024 et l'alignement du FMD (Forfait mobilités durables) sur les montants alloués aux salarié·es relevant du régime général.

50

Les suppressions de postes se poursuivent partout, a fortiori dans l'Éducation Nationale. 700 millions d'euros ont été retirés tardivement du budget 2024 de l'Éducation, alors que le prévisionnel initial supprimait déjà 484 postes dans le second degré. De plus, la ministre démissionnaire appelle même à sanctuariser le budget de l'Éducation Nationale, consciente qu'il n'est déjà pas en mesure de répondre aux besoins actuels, et encore moins aux enjeux de demain.

55

Éducation

L'École a d'ores et déjà fait les frais de cette démocratie empêchée.

60 En effet, outre qu'une ministre démissionnaire a fait la rentrée, le discours lénifiant de celle-ci («Je pense que nous avons un enseignant devant chaque classe») n'a trompé personne.

Ainsi, l'enquête nationale du SNES-FSU sur les conditions de rentrée révèle qu'il manque un·e enseignant·e au moins dans 56% des collèges et lycées qui ont répondu. Au niveau académique, alors que Nantes faisait pendant longtemps bonne figure, l'enquête envoyée par le secrétariat académique révèle la
65 même réalité : rares sont les établissements où les équipes pédagogiques sont complètes et où il ne manque pas aussi d'AED, d'AESH et d'infirmière·s ...

A noter aussi la situation des collègues non titulaires dont la rentrée est placée sous le signe de l'injustice ! Ainsi, le rectorat a décidé, unilatéralement et sans aucune concertation, d'introduire dans le système de nomination, la «continuité pédagogique». Cela suppose 3 conditions :

- 70 - rester sur le poste si ce dernier existe à la rentrée,
- que le·la collègue le souhaite
- et surtout si la direction le décide.

L'argument du rectorat: accélérer les affectations avant la trêve estivale. Alertés sur ce changement, nous nous sommes fendus d'un article sur notre site dès le mois de juin pour expliquer la double conséquence :
75 fin de l'égalité de traitement entre les personnels et renforcement du pouvoir des directions. Malgré des discussions avec les services du rectorat, ceux-ci n'ont pas souhaité changer leur fusil d'épaule et ce qui devait arriver est arrivé : des collègues en CDI, ou avec plusieurs années d'ancienneté et proches du CDI, se retrouvent sans affectation alors que des collègues en CDD depuis un ou deux ans ont un poste à l'année à temps plein. Interrogé sur le sort fait aux collègues sans affectation, le rectorat n'a pas encore
80 réfléchi : contrat sans support, comme sur le mois de septembre, ou France Travail pour tout le monde ?

Et quid des TZR non affecté·es à la rentrée ?

Par ailleurs, l'absence de nomination d'un·e premier·e ministre issu·e du NFP a notamment empêché l'abrogation du « Choc des savoirs », figurant parmi les priorités de son programme.

A l'inverse, la presse s'est largement faite l'écho de la manne céleste, renforcée encore par le
85 Pacte, dont bénéficie grassement l'Enseignement privé : notre académie se dresse en seconde position sur le podium de son financement, malgré une baisse démographique avérée !

Collège

Pour autant, signe qu'il faut intensifier la lutte, en collège, le « Choc des savoirs », très largement
90 contesté par la profession, ne se met pas en place tel qu'il avait été initialement prévu en décembre 2023, grâce à la mobilisation durable des équipes pédagogiques, des parents et de l'intersyndicale, à l'initiative du SNES-FSU. Dans l'académie, la réforme ne s'appliquera pas partout car la résistance a été forte et les moyens ne sont de toute façon pas là. Les groupes en 6° et 5° sont majoritairement hétérogènes et ne concernent pas toujours tout l'horaire de français et mathématiques.

95 Les équipes soulignent le caractère totalement irréaliste et destructeur d'une mise en œuvre l'an prochain sur les deux derniers niveaux du collège.

De plus, les derniers textes du «Choc des savoirs», notamment ceux sur le DNB, ont été retirés dans l'attente d'un nouveau gouvernement. Tant et si bien que de fortes incertitudes pèsent sur le déroulé exact de la session 2025, entravant ainsi les conditions de travail des personnels et, dans une école de la soi-
100 disant bienveillance, ne favorisant pas des apprentissages sereins pour les élèves. Le SNES-FSU demande des concertations sur les nouveaux programmes et sur le nouveau socle au collège. Cette pause dans l'application de la réforme doit aussi inciter à poursuivre la mobilisation : le DNB ne doit pas devenir un examen couperet, permettant ou pas l'entrée aux lycées ; le Ministère doit renoncer à tout le « Choc des savoirs » que la profession refuse très majoritairement.

105 Enfin, dans le département de la Loire-Atlantique notamment, comme cela se produit déjà dans d'autres académies telles que la Réunion, en raison du manque de médecins scolaires, les demandes de PAP pour les élèves ayant un trouble avéré ne pourront plus être faites après la classe de 6ème ! La DSDEN continue donc, sans préavis, de faire évoluer l'organisation du service médical de la promotion de la santé en faveur des élèves, non pas précisément en faveur des principaux/ales intéressé·es mais afin de
110 décharger les médecins de missions qui leur incombent et qu'ils et elles ne sont plus en capacité d'assurer, en raison de leur nombre toujours plus insuffisant. L'argument utilisé par l'administration est que ces troubles auraient dû être dépistés plus tôt. Mauvaise foi la plus absolue qui fait table rase des multiples

115 raisons pour lesquelles un PAP n'est demandé qu'après la 6ème : familles peu réactives, manque de formation des professeur·es à ce sujet, complexité du dossier, temps d'attente pour obtenir un rendez-vous auprès d'un·e spécialiste, temps pour poser un diagnostic... ! On continue donc en haut lieu de gérer la pénurie des personnels au détriment des élèves !

120 La ministre démissionnaire a par ailleurs, comme son prédécesseur sur l'abaya, tenté une manœuvre de diversion en lançant une « expérimentation sur l'usage des téléphones portables »... Les dispositions prises (dépôt des téléphones), qui ne sont qu'un renforcement de la législation en vigueur, ne concerneraient qu'une demi-douzaine de collèges dans l'académie. Cette mesure n'a d'ailleurs, en général, pas fait réellement l'objet d'une délibération en conseil d'administration.

Lycée

125 N. Belloubet s'est targuée d'une réussite concernant les stages de seconde et s'est empressée d'acter leur pérennisation. C'est bien loin de ce que les équipes ont pu constater et faire remonter du terrain.

De même, les affectations ont, cette année, à chaque niveau et notamment sur Parcoursup, laissé beaucoup de lycéen·nes sur le carreau. Le SNES-FSU, conjointement aux organisations syndicales lycéennes, continue de revendiquer l'abrogation de cette plateforme.

130 Nous dénonçons toujours les sureffectifs qui deviennent la norme et les programmes flous. Enfin, nous persistons dans notre refus du SNU.

Échec du Pacte

135 76% des personnels ne sont pas entrés dans ce dispositif alors que les ministres successifs avaient pourtant tablé sur 30% : le compte n'y est pas ... C'est une réussite pour le combat mené par le SNES-FSU auprès de la profession. Il faudra le poursuivre cette année encore, dans un contexte de réduction des enveloppes, de fléchage et de pression accrus.

Baisse des HSE

140 Concomitamment, les enveloppes dévolues aux RCD ponctuels, hors Pacte, semblent, sauf initiatives locales et pragmatiques de certains personnels de direction, avoir totalement disparues... alors qu'à ce jour, en dépit des déclarations de Madame la rectrice en cette rentrée, aucun texte ne semble l'attester. Par ailleurs, nous rappelons que ces HSE sont moins bien payées que les heures statutaires. Elles doivent être revalorisées.

Concours et formation initiale

145 Les années se suivent et se ressemblent : il y a encore des postes non pourvus aux concours de recrutement. Dans l'Enseignement public, 1142 postes n'ont pas été attribués aux concours externes, soit 14 % des postes. Le phénomène de désaffection va même croissant : il touche cette année également certains concours de l'agrégation. La réforme des concours et de la formation initiale a finalement été ajournée après les législatives. Une bonne chose pour le SNES-FSU, fer de lance de cette opposition, car elle attaquait les métiers sans répondre aux difficultés de recrutement.

155 Revaloriser sans contrepartie les professions de l'Éducation Nationale est une nécessité absolue et urgente pour rendre les métiers plus attractifs (enseignant·es, CPE, Psy-En, AESH ou AED), mais aussi recruter des personnels dans toutes ces catégories. Le SNES-FSU continue à appeler les collègues à ne pas signer le Pacte et revendique une hausse de 15% du point d'indice, indexé sur la valeur des prix et des pré-recrutements dès la Licence, avec un concours en M2, une réécriture de nos grilles, un statut de fonctionnaire, a minima de catégorie B, pour les AESH.

160 ... plutôt que des dispositifs réactionnaires, inutiles et coûteux : la généralisation du SNU et de l'uniforme, c'est 4,5 milliards. L'augmentation des salaires des enseignant·es de 10%, c'est 3,6 milliards !

165



170

175

ACTION

Premier syndicat du Secondaire, le SNES-FSU vise à construire des mobilisations majoritaires et avec l'intersyndicale la plus large possible.

Sa capacité à mobiliser largement au cours de l'année 2023-2024 a été manifeste : mise en échec de la pseudo revalorisation du Pacte, défense de l'École publique après les provocations de la Ministre Oudéa-Castéra, mise en échec de l'application concrète du « choc des savoirs » dans les établissements, notamment lors des CA ...

180

Pour l'année qui vient, le SNES-FSU doit tenir toute sa place dans le mouvement social, dans le domaine éducatif mais également pour porter ses exigences de progrès.

185

- Le Conseil Syndical de Nantes réuni ce jour appelle à organiser, dans toute l'académie, des actions les 20, 21 et 22 septembre 2024 pour faire de la Journée Internationale de la Paix 2024 un grand moment de rassemblement pour la paix.

190

- Le Conseil Syndical de Nantes, avec la FSU, appelle les collègues à participer aux manifestations ou rassemblements qui auront lieu le 28 septembre pour défendre le droit à l'avortement. Plus globalement, contre les violences sexistes et sexuelles, le Conseil syndical de Nantes appelle à investir tous les rendez-vous concernant les droits des femmes dont le 25 novembre et le 8 mars.

195

- Le SNES-FSU doit poursuivre sans relâche sa mission d'information et de défense des collègues, et prendre toute sa place dans la construction des mobilisations, avec et pour la profession. Dans la période de confusion et d'instabilité politique, le monde du travail et les salarié·es doivent réaffirmer leurs exigences, quel que soit le gouvernement. **Le SNES académique avec la FSU et l'intersyndicale nationale CGT, FSU et SUD-Solidaires appellent à participer massivement à la journée de riposte sociale lors de la grève nationale interprofessionnelle du mardi 1^{er} octobre.**

200